

Déclaration liminaire du SE UNSA

CAPD du 26 juin 2018

Le baromètre UNSA Éducation 2018, réalisé par l'IFOP, révèle que les enseignants s'estiment très majoritairement (82%) heureux d'exercer leur métier alors qu'ils sont 63 % à juger que la politique de leur ministre ne va pas dans le bon sens et on le comprend aisément !

Les enseignants sont fatigués des annonces, le plus souvent par le biais des médias et à un rythme quasi quotidien. La liste n'est pas exhaustive et est anxiogène pour tous les personnels de l'éducation nationale mais citons :

- Rythme des vacances, sujet évoqué dernièrement sur Europe 1 par Mr Blanquer,
- Méthode de lecture
- Révision des programmes : même si quelques ajustements peuvent s'opérer, une ligne très conservatrice se dessine, et cela fait bien peu de cas de tout le travail préparatoire déjà réalisé par les équipes
- Fermeture des CIO et Dronisep : les services publics à nouveau touchés.
- Animations pédagogiques largement impactées par les injonctions ministérielles de cibler le français et les maths au détriment d'autres besoins de formation.
- Dans les REP et REP+ de Toulon, l'expérimentation d'un programme Intensif de phonologie et de fluence avec un protocole rigide, très consommateur de temps, conçu par l'association "Agir pour l'Ecole" présidée par le directeur de l'institut Montaigne, a été présenté voire dans une circonscription quasiment imposé aux équipes enseignantes.

Le SE Unsa a écrit au ministre et vous interpelle afin que la liberté pédagogique des enseignants ne soit pas bafouée. Nous vous demandons donc de rappeler que cette expérimentation, pour être profitable aux élèves, doit être menée avec le libre engagement de ceux qui la mettent en œuvre et après une présentation précise du contenu.

Encore une fois, cela est fait dans la précipitation et concerne, dans les classes élémentaires, les mêmes équipes qui mettent en place les classes dédoublées et qui sont déjà fortement mobilisées en cette fin d'année scolaire. Le SE-Unsa sera vigilant quant à la mise à place de cette expérimentation, aux moyens accordés et à la souplesse laissée aux collègues d'adapter le protocole en tant que professionnel de l'éducation.

Comme le déclare depuis des années le SE-Unsa, le temps de l'éducation n'est pas le temps de la politique et les enseignants, professionnels de l'éducation, réclament de travailler dans la sérénité et la confiance sans subir les perpétuelles annonces politiques inquiétantes et faisant fi de tout dialogue social constructif.

Cette CAPD va traiter aujourd'hui l'avancement à la hors classe, sujet brûlant tant la mise en œuvre de cette nouvelle formule ne reflète en rien l'esprit du PPCR.

Monsieur le DASEN, les avis recueillis par nos collègues les ont, pour une grande majorité d'entre eux, laissés stupéfaits, déçus, et ils se sont sentis méprisés d'obtenir un avis satisfaisant quand leur dossier professionnel ou leur CV montre un professionnalisme avéré, une grande qualité de travail, un investissement sans faille.

Lors de l'audience que vous avez accordée au SE-UNSA jeudi dernier, des exemples frappants d'injustice vous ont été présentés et pour nous, il est urgent d'y remédier et cette appréciation devra évoluer.

D'ailleurs, certains de nos collègues ont voulu comprendre leur avis et ont rencontré, accompagné d'un représentant du SE Unsa, leur IEN. Il s'avère que selon les cas, certains critères évoqués vont au delà de la note ministérielle et les avis ont parfois même un goût de sanction.

Alors qu'on ne connaît toujours pas le ratio de passage à la hors classe, le SE UNSA mettra tout en œuvre pour faire bouger les lignes afin que les prochaines promotions soient plus justes en tenant compte des collègues ex instituteurs, des collègues retraitables, dans l'esprit initial du PPCR qui prévoit le passage sur deux grades pour une carrière complète.

C'est pour toutes ces raisons qu'une lettre intersyndicale, signée par le SNUIPP/FSU, la CGT, le SGEN-CFDT et le SE-UNSA, a été adressée à notre ministre de tutelle le 22 juin dernier.

Autre point de la politique nationale le rendez-vous salarial raté du 18 juin!

Le SE-Unsa, avec l'UNSA, était prêt pour ce rendez-vous : point d'indice, poursuite de la mise en œuvre de la revalorisation des carrières. Mais le gouvernement a raté ce rendez-vous en poursuivant sa politique du gel de la rémunération des agents publics alors que l'inflation est de retour.

L'UNSA regrette cette obstination idéologique, ce déni de dialogue social et réclame un nouveau rendez-vous salarial.

Nous resterons déterminé.e.s pour notre rémunération.

Sur un autre sujet, Monsieur le DASEN, le SE-Unsa souhaite à nouveau déplorer l'affectation tardive des PFSE qui connaissent leur admission au CRPE depuis le 18 juin. Or, la commission de l'Espé ne se réunissant que le 28 a priori, cela retarde la possibilité d'attribuer les supports. Cette situation, nous l'avons déjà évoquée, est anxiogène tant pour nos nouveaux collègues que pour les directeurs et directrices d'école qui vont les accueillir. Cette année, le concours a été avancé d'un mois, on aurait pu espérer des affectations avant les vacances.

Concernant le groupe de travail des affectations manuelles prévu jeudi 28 juin, il avait été acté lors du GT « priorités » un suivi attentif en cas de non mutation lors du mouvement principal pour quelques collègues. Le SE-Unsa vous demande qu'ils soient examinés en début de séance.

Enfin, pour finir sur une note positive, des avancées sont là et le SE Unsa tient à les souligner tant notre syndicat a été fer de lance dans cette revendication.

En effet, lors du CTA du mardi 19 juin, M. le Recteur a accordé aux enseignants spécialisés à disposition de la Maison départementale des Personnes Handicapées du Var de percevoir l'indemnité de Missions Particulières comme le prévoit le décret n°2017-965 du 10 mai 2017. Cela fait suite à notre demande qui vous avait été adressée par courrier le 17 avril 2018 ainsi qu'à M. le Recteur et à M. Boutonné, IEN ASH. Nous sommes satisfaits de cette avancée que nous avons demandée dans une démarche d'équité entre les collègues: notre détermination a payé et cela grâce à la mobilisation du SE UNSA depuis plus d'un an sur le dossier indemnitaire des enseignants référents.

Il nous semble maintenant nécessaire de modifier la fiche de poste afin que cette avancée apparaisse ainsi que les termes d' "Enseignant Référent Handicap" : cela permettra une harmonisation avec le CAPPEI et le module correspondant et, de plus, cela a un impact sur la carrière des collègues, notamment pour l'accès à la Classe Exceptionnelle.

A quelques jours des vacances estivales, l'équipe du SE-UNSA du Var souhaite un repos bien mérité et d'excellentes vacances à tous les enseignants et une retraite heureuse à nos collègues qui auront la chance de profiter d'une retraite basée sur la répartition, elle aussi mise en danger.